

26 mars 2020

Pour la suspension de l'évolution de la carte scolaire

La période que notre pays traverse est à bien des égards exceptionnelle et requiert par conséquent des politiques publiques adaptées à l'état de guerre sanitaire.

J'ai ainsi adressé mercredi 25 février un courrier à Monsieur Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, pour lui demander de suspendre les travaux de préparation de la carte scolaire partout en France.

La lutte quotidienne contre le Covid-19 mobilise intégralement les maires qui doivent garantir le fonctionnement des services publics essentiels ainsi que les directeurs d'écoles, les enseignants et l'ensemble des agents de l'Education nationale qui permettent de manière admirable la continuité des apprentissages.

Dans ce contexte, le projet d'évolution de la carte scolaire pour les écoles primaires publiques des Côtes-d'Armor, que doit présenter comme chaque année au premier trimestre la Direction des Services Départementaux de l'Education, apparaît aujourd'hui caduque.

L'état d'urgence sanitaire ne permet en effet pas de conduire sereinement les travaux et je considère que les conditions ne sont plus réunies pour prévoir précisément l'évolution des effectifs des classes et la gestion des postes (remplacements, postes spécifiques).

La volonté des services de l'Education nationale d'anticiper la rentrée 2020 peut s'expliquer mais la situation particulièrement difficile que nous vivons commande avant tout de concentrer la mobilisation du ministère, des maires, des enseignants et des parents d'élèves uniquement sur la réussite de tous les élèves.

Herve.berville@assemblee-nationale.fr
Herveberville.fr
@HerveBerville

Collaboratrice parlementaire :
Caroline Bœuf - 06.85.20.35.93